Cinquante cinquième année. - N ° 62 A Lundi 29 et mardi 30 mars 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 892

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Ventes et cessions

635 620 719 RCS Brest.
EMPREINTE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2000000.00 EUR.
Adresse : 5, Rue de l'Eau Blanche, Zone Industrielle de Kergonan, 29200 Brest.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE EURO FASHION RETAIL Société à responsabilité limitée au capital de 219 672 euros Siège social : 5, rue de Veau blanche 29200 BREST 503 432 098 RCS BREST ET EMPREINTE Société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros Siège social : 5 rue de l'Eau blanche, ZI de Kergonan 29200 BREST 635 620 719 RCS BREST AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BREST du 18/03/2021, La société EURO FASHION RETAIL, société à responsabilité limitée au capital de 219 672 euros, dont le siège social est BREST (29200), 5, rue de l'Eau Blanche, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 503 432 098, et la société EMPREINTE, société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 euros, dont le siège social est 5 rue de l'Eau blanche, ZI de Kergonan 29200 BREST, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 635 620 719 RCS BREST, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société EURO FASHION RETAIL par la société EMPREINTE. La société EURO FASHION RETAIL ferait apport à la société EMPREINTE de la totalité de son actif, soit 595 318 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 238 844 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 356 474 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société EURO FASHION, Société par actions simplifiée au capital de 1 400 000 euros, dont le siège social est situé 42 avenue Montaigne 75008 PARIS, immatriculée sous le numéro 450 993 050 RCS PARIS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société EURO FASHION RETAIL depuis le 1er janvier 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société EMPREINTE. La société EURO FASHION RETAIL sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 30 avril 2021 à minuit sous réserve que la publicité prescrite par l'article L.236-6 alinéa 2 du code de commerce ait été réalisée trente jours au moins avant cette date. A défaut, elle sera réalisée le

lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R.236-8 du Code de commerce. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de BREST au nom des deux sociétés le 25 mars 2021. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis.

